



PROGRAMME D'ACTIONS 2015

Version finale - 03 avril 2015



CONTEXTE : 2015, nouvelles missions, nouvelle organisation

2015 est la première année de mise en œuvre du nouveau cahier des charges du GIP adopté à la fin de l'année 2014.

Ce cahier des charges a donné lieu à des orientations 2015 adoptées par l'Assemblée Générale du mois de décembre 2014.

Le programme d'actions 2015 présenté ici porte sur les 3 missions principales de PQA, à savoir la mise en réseau des acteurs, l'observation et la capitalisation d'expériences.

I. Mise en réseau des acteurs :

Dans les contacts en cours pris par les référents territoriaux de PQA, les chefs de projet font état, de manière plus ou moins aiguë et précise, de besoins d'éclairage, d'appui /conseil concernant la préparation et la mise en œuvre de démarches contractuelles (contrats de ville, contrats de cohésion et de développement territorial, contrat de programmation territoriale) et de mobilisation des fonds européens susceptibles de consolider les plans de financements à travers des enveloppes dédiées à l'approche territoriale (Axe 5 du FEDER, Leader).

Il s'agit tout à la fois pour les professionnels :

- d'élaborer une démarche contractuelle clairement inscrite dans les agendas programmatiques des financements mobilisés par tous les partenaires en présence (Etat, Région, Europe, voire Départements)
- de bien repérer les enjeux des territoires et les orientations stratégiques afférentes qui satisfassent aux enjeux portés par les politiques publiques, qu'elles relèvent d'une approche territoriale stricto sensu ou qu'elles mobilisent le moyens financiers du droit commun
- de respecter le formalisme de réponses attendues par les partenaires financiers (cf les « consignes méthodologiques » évoquées plus avant).

Dans ce contexte, PQA se propose de dispenser un accompagnement collectif au long cours, sur l'exercice 2015, afin de répondre aux différentes exigences ci-dessus énumérées.

>> GROUPE VILLE :

#1 : 6 MARS 2015.

Sur les contrats de ville, les territoires en sont à la phase de finalisation de leur stratégie. Difficultés repérés : élaboration de la stratégie, sa mise en forme dans le cadre d'un document contractuel.

Sur le FEDER, les territoires sont également en phase de finalisation de la stratégie Urbain Intégrée pour répondre à l'AMI du Conseil Régional. Au-delà de la nature de la stratégie à déployer sur le territoire et de sa transcription dans un document contractuel, les premières lectures, ou échanges révèlent des difficultés dans l'articulation des deux démarches.

Comment prépare-t-on une SUI ? Quel lien avec le Contrat de Ville ?

#2 : 12 MAI 2015.

Après le dépôt des réponses à l'AMI du conseil régional, il est proposé de poursuivre le travail engagé lors de la séance du 6 mars sur la déclinaison de la stratégie en programme d'actions ainsi que sur les modalités de mise en œuvre de la gouvernance du projet (contrat de ville, Feder, articulation entre les deux.)

3 : 15 SEPTEMBRE 2015

Alors que PQA en partenariat avec le CLAP et ETICA a apporté un accompagnement à la mise en place des conseils citoyens (en Lot-et-Garonne et à PAU (en attente de confirmation)), il est proposé de partager un état des lieux de la mise en place des conseils citoyens (les compositions, les modalités de fonctionnement et d'animation, les missions, la place dans l'élaboration et la gouvernance du Contrat de Ville) d'une part et d'apporter, à l'échelle régionale des outils originaux de participation des habitants tel que le « jeux de participation @ » créé en Aquitaine à cette effet. Le CLAP serait partenaire de cette journée.

4 : début OCTOBRE 2015

PQA a lancé en 2014 un cycle de développement économique commun aux acteurs de la politique de la ville et du rural. La poursuite de ce cycle dans sa dimension transversale est soulevée. En effet, les chefs de projet politique de la ville étaient moins présents lors de ces rencontres, pour autant l'approche économique dans les projets de territoire reste une problématique forte. Ainsi, les questions portant sur l'animation de la stratégie économique restent soulevées. Par ailleurs des sujets spécifiques se posent à l'échelle spécifique des quartiers : l'activité dans les quartiers (quelles formes peut recouvrir cette activité ? La problématique des locaux vides ou du turn-over des pieds d'immeubles), les démarches de GPTEC (à quelle échelle ?), l'orientation et la formation au service de l'emploi, les nouvelles formes de développement économique (numérique, collaboratif...)

Des rendez-vous économiques pourraient être régulièrement proposés aux territoires partant des problématiques et orientations stratégiques des Contrats de Ville et SUI.

>> GROUPE PAYS / LEADER :

Leader # 1 : 21 mai 2015

Suite à l'audition des territoires au programme LEADER, il est proposé d'accompagner les territoires au regard du contenu attendu par l'autorité de gestion. Cette séance sera l'occasion de partager collectivement des préconisations communes et d'informer sur des aspects réglementaires.

Parallèlement PQA accompagnera individuellement les territoires dans la finalisation de leur candidature.

Pays # 1 : 5 juin 2015

Échanges entre les territoires sur l'état d'avancement des projets en vue de la préparation de la contractualisation en présence du Conseil Régional. Il s'agira tout particulièrement de revenir sur les fondamentaux de la nouvelle politique contractuelle et de ses impacts dans la mise en œuvre des projets des territoires comme par exemple l'impact sur la réorganisation de l'ingénierie de projet. Cette séance sera l'occasion de partager, donner à voir les méthodes et outils développés par certains territoires.

Pays # 2 : 25 juin 2015

Il est proposé de poursuivre les échanges sur la préparation des contrats en portant un focus spécifique sur la stratégie de développement économique des projets territoriaux. Le développement économique revêt de multiples formes et rassemble une grande diversité d'acteurs ; l'intervention de personnes ressources sera l'occasion d'illustrer ces différentes facettes en complément des expériences développées par les territoires aquitains.

Leader # 2 : 15 octobre 2015

Cette rencontre, en accord avec l'autorité de gestion, permettrait un échange des professionnels autour de thèmes précis, en partie évoquée durant l'automne 2014 sur la gouvernance locale, les modalités de mise en œuvre du programme Leader sur les territoires et des échanges avec les services de l'autorité de gestion (instruction administrative et financière, animation, conventionnement...)

II. OBSERVATION

L'objectif de la mission est d'outiller les équipes-projets dans leurs démarches d'observation locale et de diagnostics territoriaux,

Il est par ailleurs proposé de contribuer au suivi statistique et qualitatif de la situation des territoires de projet (notamment les quartiers prioritaires) à l'échelle régionale.

Pour cela, PQA propose de mettre en place les actions suivantes au cours de l'année 2015 :

1 / **Page dédiée sur l'observation locale**, mettant à disposition à la fois des données et études relatives aux territoires aquitains aux différentes échelles, et des documents et sources méthodologiques.

2/ Finaliser la coordination de **l'étude sur les trajectoires des habitants** et organiser sa présentation aux territoires au début du second semestre 2015.

3 / Contribuer à l'élaboration de la démarche pilotée par la DRJSC de « **tableau de bord** » de suivi des quartiers.

III. CAPITALISATION D'EXPERIENCES

L'objectif de cette mission, au-delà des remontées d'informations liées au suivi et l'accompagnement des territoires est de valoriser les projets de territoire et les actions « exemplaires ».

Les actions proposées portent sur :

- La mise en place d'un outil de repérage et de signalement d'expériences ou d'initiatives conduites en Aquitaine et ailleurs
- L'établissement d'un programme de capitalisation qui pour l'année 2015 porterait sur :
 - Le panorama d'expériences sur la mise en place des **conseils citoyens** en Aquitaine ainsi qu'une valorisation de l'action d'accompagnement mise en place par PQA, le CLAP et ETICA.
 - Panorama synthétique des **nouveaux contrats de ville**,
 - Panorama synthétique des projets **LEADER**,
 - Panorama synthétique des **contrats de développement territorial**.